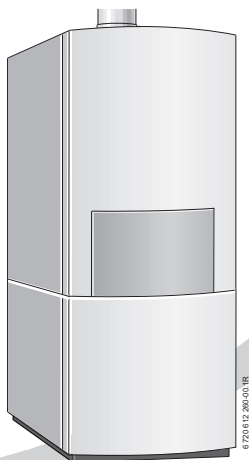




stellis
module **CONDENS**

SVB C 22/83-2H
SVB C 22/120-2H
SVB C 30/150-2H



Notice d'emploi

**Chaudière gaz au sol à condensation
avec ballon surgénérateur intégré**



Modèles et brevets déposés • Réf : 6 720 612 397-1 FR (05.10) OSW

La passion du service et du confort.

Cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de ce produit de pointe et vous en remercions vivement.

Les Stellis module mettent tout ce que vous attendez d'un appareil de chauffage moderne à votre disposition. Ils sont fiables, silencieux et économiques et ils réduisent à un minimum les émissions de substances nocives.

Les Stellis module, comme tous les produits Bosch, sont fabriqués et contrôlés suivant les standards qualitatifs les plus sévères afin que vous puissiez jouir le plus longtemps possible de la chaleur **e.i.m. leblanc**.

Si des problèmes survenaient, n'hésitez pas à vous adresser à votre installateur agréé **e.i.m. leblanc**. Il est tout à votre service.

Table des matières

Mesures de sécurité	4
Explication des symboles	6
1 Aperçu des fonctions	7
2 Mise en service	8
2.1 Avant la mise en marche	8
2.2 Allumer/éteindre l'appareil	10
2.3 Mise en marche du chauffage	11
2.4 Régulation du chauffage (accessoire)	12
2.5 Régler la température d'eau chaude	13
2.6 Position été (préparation d'eau chaude uniquement)	15
2.7 Protection contre le gel	16
2.8 Anomalies	17
3 Consignes pour économiser l'énergie	18
4 Généralités	21
5 Notice d'utilisation succincte	23

Mesures de sécurité

Si l'on perçoit une odeur de gaz :

- ▶ Fermer le robinet de gaz (page 8).
- ▶ Ouvrir les fenêtres.
- ▶ Ne pas actionner les commutateurs électriques ou tout autre objet provoquant des étincelles.
- ▶ Eteindre toute flamme à proximité.
- ▶ Téléphoner immédiatement, **de l'extérieur** à la compagnie de gaz et à un chauffagiste agréé.

Si l'on perçoit une odeur de gaz brûlés

- ▶ Mettre l'appareil hors service (page 10).
- ▶ Ouvrir les fenêtres et les portes.
- ▶ Informer immédiatement un chauffagiste agréé.

Installation, modifications

- ▶ L'installation ainsi que les modifications éventuellement apportées à l'appareil doivent être exclusivement confiées à un installateur agréé.
- ▶ Les gaines, conduits et dispositifs d'évacuation des gaz brûlés ne doivent pas être modifiés.
- ▶ Le ballon sanitaire ne doit être utilisé que pour chauffer l'eau sanitaire.
- ▶ **En aucun cas ne fermer les soupapes de sécurité!**

Durant la phase de réchauffage, de l'eau peut s'échapper de la soupape de sécurité du ballon sanitaire.

Désinfection thermique du ballon sanitaire

► **Risque de brûlure !**

Surveiller absolument le fonctionnement à des températures supérieures à 60°C.

Maintenance

- **Recommandation pour nos clients :** Nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un chauffagiste agréé. Il est indispensable de soumettre l'appareil à un service annuel de maintenance.
- Conformément à la réglementation nationale en vigueur sur la protection contre les émissions polluantes, l'exploitant est responsable de la sécurité et de l'écocompatibilité de l'installation.
- N'utiliser que des pièces de rechange d'origine !

Matières explosives et facilement inflammables

- Ne pas stocker ou utiliser des matières inflammables (papier, peintures, diluants, etc.) à proximité immédiate de l'appareil.

Air de combustion/air ambiant

- L'air de combustion/air ambiant doit être exempt de substances agressives (comme par exemple les hydrocarbures halogènes qui contiennent des combinaisons chlorées ou fluorées), afin d'éviter la formation de corrosion.

Explication des symboles



Les **indications relatives à la sécurité** sont écrites sur un fond grisé et précédées d'un triangle de présignalisation.

Les mots suivants indiquent le degré du danger encouru si les indications pour éviter ce risque ne sont pas suivies.

- **Avertissement** : risque de légers dommages corporels ou de gros dommages matériels



Dans le texte, les **informations** sont précédées du symbole ci-contre. Elle sont délimitées par des lignes horizontales.

Les effets résultants de la mise en application des instructions contenues dans les paragraphes précédents ne risquent pas d'endommager l'appareil ou de mettre en péril l'utilisateur.

1 Aperçu des fonctions

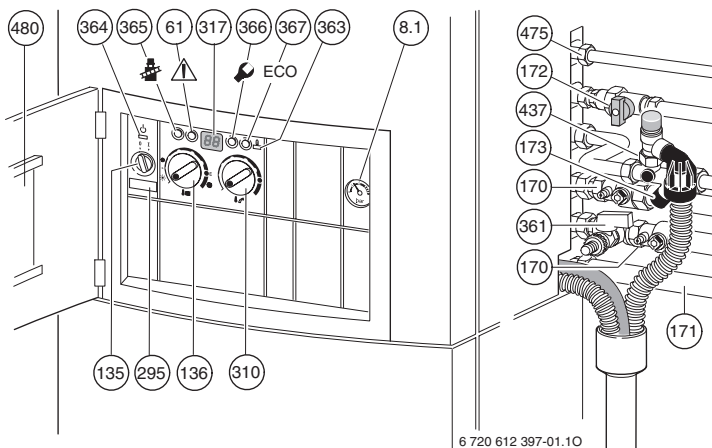


Fig. 1

8.1	Manomètre
61	Bouton de déverrouillage
135	Interrupteur principal
136	Sélecteur de température de départ chauffage
170	Robinet d'entretien pour départ et retour (accessoire)
171	Eau chaude
172	Robinet gaz (fermé)
173	Robinet entrée eau froide sanitaire
295	Étiquette d'identification du type d'appareil
310	Sélecteur de température d'eau chaude sanitaire
317	Afficheur
361	Robinet de remplissage et de vidange (accessoire)
363	Lampe-témoin brûleur
364	Lampe-témoin de mise sous tension
365	Touche de ramoneur
366	Touche de service
367	Touche ECO
437	Groupe de sécurité (accessoire)
475	Raccordement de la circulation (suivant montage)
480	Compartiment pour mode d'emploi

2 Mise en service

2.1 Avant la mise en marche

Ouvrir le robinet de gaz (172)

- ▶ Enfoncer la poignée et tourner vers la gauche jusqu'à la butée (poignée dans le sens d'écoulement = ouvert).

Robinetts d'entretien (170)

- ▶ Tourner la vis carrée avec la clé jusqu'à ce que l'encoche soit positionnée dans le sens de l'écoulement (voir petit encadré).
Si encoche perpendiculaire au sens d'écoulement = robinet fermé.

Robinet équerre eau froide (173)

- ▶ Retirer le capot et ouvrir la vanne d'arrêt.

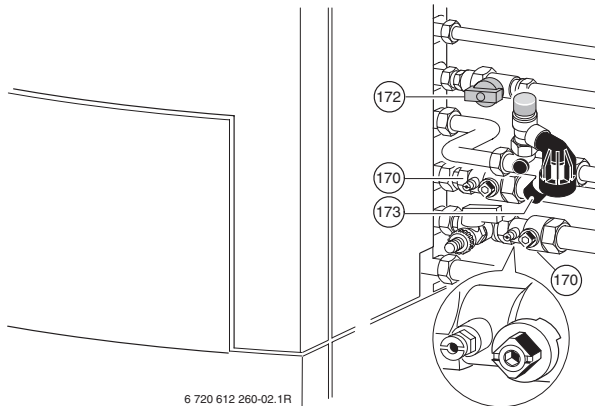


Fig. 2

Contrôler la pression de l'eau du circuit de chauffage



Avant d'effectuer le remplissage, remplir le tuyau avec de l'eau (on évite ainsi toute pénétration d'air dans l'eau du circuit de chauffage).

- ▶ L'aiguille du manomètre (8.1) doit se situer entre 1 et 2 bars.
- ▶ Si l'aiguille se situe en dessous de 1 bar (installation froide), ajouter de l'eau jusqu'à ce que l'aiguille se positionne entre 1 et 2 bars.
- ▶ Si une valeur de réglage plus élevée était requise, elle vous serait indiquée par votre chauffagiste.
- ▶ Si la température de l'eau du circuit de chauffage est au niveau le plus élevé, ne pas dépasser une **pression max.** de 3 bars (la soupape de sécurité s'ouvre).

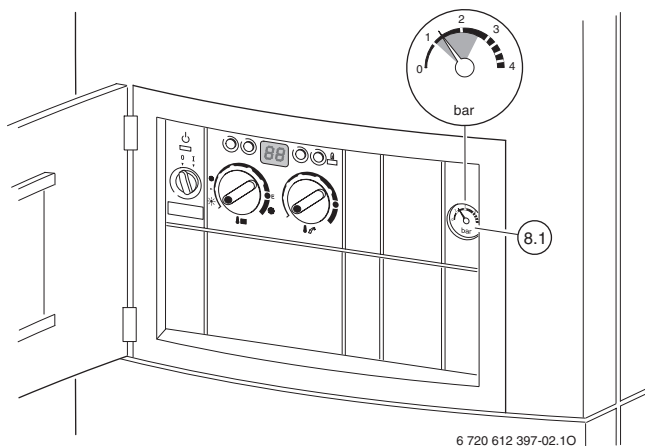
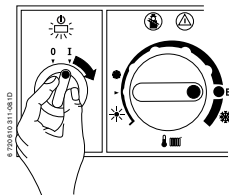


Fig. 3

2.2 Allumer/éteindre l'appareil

Allumer

- ▶ Mettre l'interrupteur principal sur la position **(I)**.
La lampe témoin verte est alors allumée et l'afficheur indique la température départ momentanée de l'eau de chauffage.





-
- i** Si l'afficheur indique alternativement **-II-** et la température de départ, le programme de remplissage du siphon est activé.
-

Le programme de remplissage du siphon garantit que ce siphon (d'eau de condensation) reste rempli après l'installation des appareils et après de longues périodes d'arrêt. C'est la raison pour laquelle l'appareil fonctionne 15 minutes à la plus petite puissance thermique.

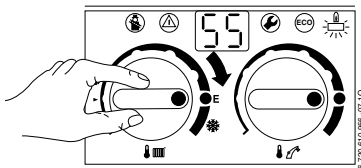
Arrêt

- ▶ Mettre l'interrupteur principal sur la position **(0)**.
La lampe-témoin s'éteint. La minuterie continue de fonctionner grâce à sa réserve de marche.
- ▶ Si l'appareil doit être mis hors service pour une longue période : tenir compte de la nécessité de mesures anti-gel (chapitre 2.7)

2.3 Mise en marche du chauffage

- ▶ Tourner le thermostat de température  afin d'adapter la température de départ momentanée de l'eau de chauffage au type d'installation :
 - Chauffage à basse température : position « **E** » (env. 75°C)
 - Installation de chauffage pour températures de départ jusqu'à env. 90 °C : position 

Lorsque le brûleur est en service, la lampe-témoin rouge s'allume.



2.4 Régulation du chauffage (accessoire)



Pour le réglage correct, respecter les instructions d'utilisation du thermostat utilisé.

- ▶ Régler la régulation climatique avec sonde extérieure (TA...) sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de service.
- ▶ Positionner le thermostat d'ambiance (TR...) sur la température choisie.

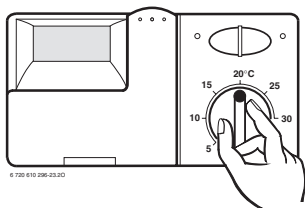




Fig. 4 Exemple : Thermostats de régulation d'ambiance TR...

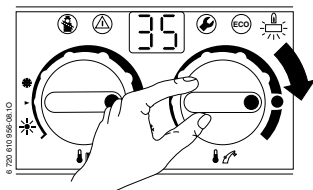
2.5 Régler la température d'eau chaude



Avertissement : risques de brûlure !

- ▶ En fonctionnement normal, ne pas choisir une température supérieure à 60°C.
- ▶ Ne sélectionner des températures supérieures jusqu'à 70°C que brièvement afin de réaliser des désinfections thermiques.

- ▶ Régler la température d'eau chaude avec la molette   .

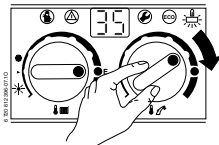


Position du sélecteur	Température d'eau chaude
Butée gauche	env. 10°C (protection contre le gel)
●	env. 60°C
Butée droite	env. 70°C


Tab. 1



En cas d'une dureté supérieure à 27°F, nous conseillons de ne pas régler la température du ballon sur plus de 55 °C.



Touche ECO

En appuyant sur la touche  , et en la maintenant enfoncée jusqu'à ce qu'elle s'allume, il est possible de choisir entre le mode **confort** et le mode **ECO**.

Mode confort - la touche n'est pas allumée (réglage d'origine)

La chaudière est constamment maintenue à la température programmée. Ceci permet d'assurer un confort maximal d'eau chaude.

Mode ECO - la touche est allumée

La chaudière est chauffée au besoin à la température réglée.

2.6 Position été ☀️ (préparation d'eau chaude uniquement)

- ▶ Noter la position du sélecteur  de la chaudière.
- ▶ Tourner le sélecteur  complètement à gauche ☀️.

Le circulateur et de ce fait le chauffage, est arrêtée. La préparation d'eau chaude ainsi que l'alimentation électrique du thermostat et de l'horloge de programmation ne sont pas coupées.






Avertissement : risque de gel pour l'installation de chauffage.
En service été, seule la chaudière est protégée contre le gel.

Pour plus d'informations, consulter les instructions d'utilisation du thermostat.

2.7 Protection contre le gel

Pour le circuit de chauffage :

- ▶ Laisser le chauffage allumé. Positionner le sélecteur   en minimum sur  (voir figure 5).

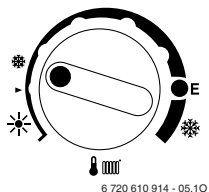




Fig. 5

- ▶ Lorsque le chauffage est déclenché : Mélanger l'eau de chauffage avec un produit antigel, voir notice d'installation et vider le circuit d'eau chaude.

Pour plus d'informations, consulter les instructions d'utilisation du thermostat.

Pour le ballon :


- ▶ Tourner le sélecteur   complètement à gauche (10°C).

2.8 Anomalies

Des anomalies peuvent survenir en cours de service.

L'afficheur indique une anomalie et la touche  peut clignoter.

Lorsque la touche  clignote :

- ▶ Appuyer sur la touche  et la maintenir appuyée jusqu'à l'apparition de -- sur l'afficheur.

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ.

Lorsque la touche  ne clignote pas :

- ▶ Arrêter l'appareil et le remettre en marche.

L'appareil se remet en service et l'afficheur indique à nouveau la température de départ.

S'il n'est pas possible de remédier à la perturbation :

- ▶ Contacter un chauffagiste agréé ou le service après-vente.

3 Consignes pour économiser l'énergie

Economiser le gaz

La chaudière a été construite de façon à assurer une consommation de gaz réduite, des émissions polluantes faibles et un confort optimal. L'alimentation du brûleur en gaz est réglée suivant la température ambiante désirée de l'appartement. La chaudière règle automatiquement la flamme du brûleur lorsque l'on varie la demande de température ambiante. Cette modulation de puissance assure un lissage des variations de température et permet une répartition homogène de la température dans les pièces de l'appartement. L'appareil peut fonctionner pendant un temps prolongé sans consommer plus de gaz qu'un appareil qui est soumis à des cycles marche-arrêt en permanence.

Entretien

Pour que la consommation de gaz et les émissions polluantes restent pendant longtemps les plus faibles possibles, nous recommandons vivement de conclure un contrat d'entretien avec un installateur agréé et de faire effectuer un entretien de la chaudière tous les ans.

Régulation du chauffage

Le fonctionnement de la chaudière exige un thermostat d'ambiance ou une régulation climatique avec sonde extérieure.

Installation de chauffage équipée d'une régulation climatique

Cette régulation détecte la température extérieure pour faire varier la température de départ chauffage suivant la courbe de chauffage prédéterminée. Le régulateur de température de la chaudière doit être réglé sur la température de service maximale.

La position **E** du régulateur de température permet l'obtention d'une température de départ maximale de 75°C.

Installation de chauffage équipée d'un thermostat d'ambiance

La température de la pièce où est installé le thermostat d'ambiance détermine la température des autres pièces. Le régulateur de température de la chaudière doit être réglé sur la température de service maximale. La position **E** permet l'obtention de la température chauffage maximale de 75 °C. Il est possible de régler la température ambiante de façon individuelle dans chaque pièce (à l'exception de la pièce dans laquelle est installé le thermostat) par l'intermédiaire des robinets thermostatiques sur les radiateurs.

Robinets thermostatiques

Ouvrir complètement les robinets thermostatiques de sorte que la température ambiante souhaitée puisse effectivement être atteinte. Seulement si la température n'est pas atteinte au bout d'un certain temps, modifier la courbe de chauffage ou la température ambiante souhaitée sur le thermostat.

Chauffage par le sol

Ne pas dépasser la valeur de la température de départ recommandée par le fabricant comme température de départ maximale.

Abaissement de la température pendant la nuit

Une réduction importante de la consommation de gaz est possible si l'on baisse la température ambiante pendant la nuit ou même pendant la journée. Une baisse de température de 1K correspond à une économie d'environ 5 %. Cependant il n'est pas judicieux de laisser la température ambiante des pièces chauffées tous les jours descendre en dessous de +15 °C, car des murs trop refroidis continuent à répandre du froid dans la pièce. On a alors tendance à choisir une température ambiante trop élevée ce qui se traduit par une consommation en énergie plus élevée que dans le cas d'un apport de chaleur régulier.

Dans un bâtiment disposant d'une bonne isolation thermique, régler la température sur une valeur plus basse dans le mode Economiser. Même si la température économique déterminée n'est pas atteinte, on économise de l'énergie puisque le chauffage est arrêté.

Le cas échéant, choisir plutôt l'heure de la mise en route du mode Economiser.

Aérer les pièces

Pour aérer les pièces, ne pas laisser les fenêtres en position basculée. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Mieux vaut aérer brièvement mais intensément (fenêtres grandes ouvertes).

Fermer les robinets thermostatiques durant l'aération.

Eau chaude

Choisir la température de l'eau chaude aussi basse que possible.

Un réglage sur une température basse permet une économie d'énergie importante.

En plus, les températures élevées de l'eau chaude entraînent un plus fort entartrage et entravent le bon fonctionnement de l'appareil (par ex. des temps de chauffe prolongés ou un débit d'eau réduit).

Pompe de circulation

Si l'appareil est équipé d'une pompe de circulation de l'eau de chauffe, la régler par une minuterie suivant les besoins individuels (par exemple, matin, midi et soir).

A présent, vous connaissez la manière économique de vous chauffer avec une chaudière gaz à condensation. Si vous avez encore des questions, adressez-vous à votre installateur ou écrivez-nous.

4 Généralités

Nettoyage de la calandre

Nettoyer la calandre avec un chiffon humide. Ne jamais utiliser de produits de nettoyage agressifs ou caustiques.

Conserver ce mode d'emploi pour consultation ultérieure



Une fois la lecture de la notice d'emploi terminée, il convient de plier la notice d'utilisation succincte (chapitre 5) vers l'extérieur et de ranger cette notice d'emploi dans le compartiment prévu à cet effet et situé dans la calandre de l'appareil.

Caractéristiques techniques de l'appareil

Lorsque vous faites appel au service après-vente de votre installateur, il est fort utile d'indiquer certaines caractéristiques de votre appareil.

Les caractéristiques sont indiquées sur la plaque signalétique de l'appareil ou sur l'autocollant (voir pos. 295 à page 7).

Chaudière gaz au sol à condensation avec ballon surgénérateur intégré
(SVB C 22/83-2 H)

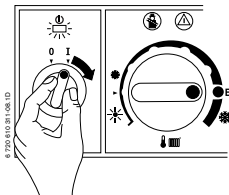
.....
Date de fabrication (FD.....)

Date de mise en service :

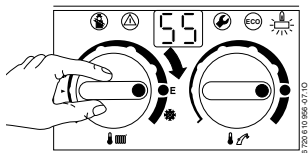
Nom de l'installateur :

5 Notice d'utilisation succincte

Allumer



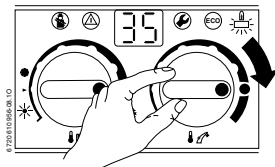
Mise en marche du chauffage



Régulation du chauffage (accessoire)

Positionner le thermostat d'ambiance sur la température choisie, ou régler la régulation climatique sur la courbe de chauffage correspondante et sélectionner le mode de service.

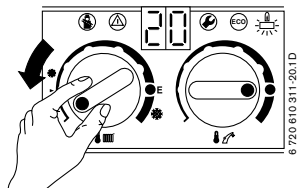
Température d'eau chaude



Touche « **ECO** » allumée – Mode de service économique.

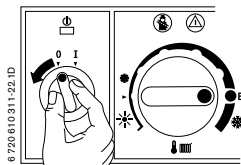
Touche « **ECO** » éteinte – Mode de service confort.

Position été (eau chaude uniquement) avec un thermostat d'ambiance



Anomalies
voir page 17.

Arrêt



Informations «Consommateurs»

❶ Votre nouvelle chaudière est accompagnée d'une pochette «utilisateur».

Celle-ci contient:

- la notice d'emploi,
 - les conditions de garantie et la carte de validation de la garantie (volet N°2) à retourner, dûment remplie par vos soins à e.l.m. leblanc.
- ❷ Assurez-vous que votre installateur a bien adressé à e.l.m. leblanc la carte de mise en service de l'appareil: la garantie dont vous bénéficiez prend effet à partir de la date indiquée par l'installateur.

❸ Votre appareil vous donnera encore plus de satisfaction et conservera son meilleur rendement si vous le faites entretenir régulièrement. Aussi, nous vous recommandons vivement de souscrire un **abonnement d'entretien**.

❹ Pour connaître les adresses de notre réseau d'après-vente, contactez-nous au numéro Indigo indiqué ci-dessous.

Nous vous indiquerons les coordonnées des services après-vente agréés les plus proches de votre domicile.

Centre Service Consommateurs

N° Indigo 0 820 00 6000

Tarif : 0,12 € TTC/min

Télécopieur 01 43 11 73 50

Une équipe de spécialistes pour répondre en direct à toutes vos questions :

du lundi au vendredi de 7 h à 21 h , le samedi de 8h à 18h.

e.l.m. leblanc - siège social et usine :

124, 126 rue de Stalingrad - F-93711 Drancy Cedex

www.elmleblanc.fr



La passion du service et du confort.